



Votants : 78  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 septembre 2015  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 29 septembre 2015

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2015

### REGIE DES DECHETS MENAGERS – APPEL A PROJET ADEME TERRITOIRE ECONOMIE EN RESSOURCES

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Robert GOUSSEAU à Jean-Martial FREDON, Agnès JARRY à Marie-Chantal GARENNE, Dominique JEUFFRAULT à Sebastien PARTHENAY, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Alain BAUDIN, Sophia MARC à Alain GRIPPON, Elmano MARTINS à Florent SIMMONET, Alain PIVETEAU à Elodie TRUONG, Marc THEBAULT à Dominique SIX

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Luc CLISSON par Michel FERRAND

#### **Titulaires absents :**

Amaury BREUILLE, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD

#### **Titulaires absents excusés :**

Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Gérard GIBAULT, Robert GOUSSEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Jacques MORISSET, Alain PIVETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Marc THEBAULT

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Christine HYPEAU

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20150928-C54-09-2015-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2015  
Date de réception préfecture : 02/10/2015

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2015

#### REGIE DES DECHETS MENAGERS – APPEL A PROJET ADEME TERRITOIRE ECONOME EN RESSOURCES

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Après avis du Conseil d'Exploitation,

Le programme de prévention des déchets, engagé depuis 2009 par la CAN est dorénavant une obligation réglementaire et, à ce titre, ne bénéficiera plus de soutiens financiers de l'ADEME.

L'ADEME lance donc un nouvel appel à projet TER (Territoire Econome en Ressources) complémentaire du programme Territoire Zéro Gaspi Zéro Déchets (TZGTD) piloté en Deux-Sèvres par le Conseil Départemental et le SMITED.

Le projet TER renverse la logique en matière de déchets : ceux-ci sont considérés comme un gisement de matières premières qu'il convient de valoriser ou de sauvegarder. Le projet TER favorise donc le développement de l'économie circulaire, si possible en circuit court, auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, en particulier ceux de l'Economie Sociale et Solidaire.

Ce programme implique la reconnaissance et la valorisation d'actions déjà engagées sur le territoire en termes de prévention des déchets et optimisation du service Régie des Déchets Ménagers mais également du Plan Climat Energie Territorial, des appels à manifestation intérêt « Territoire à Energie Positive » et « Ecobgie Industrielle Territoriale », les actions inscrites aux Agenda 21 de la CAN et de la Ville de Niort.

Le projet TER se compose en 3 axes :

- 1- Animer le projet et mobiliser les acteurs : *assumer une gouvernance ouverte et partagée avec l'ensemble des acteurs ; assurer une articulation avec les autres politiques du territoire (climat, énergie, air/santé, urbanisme) ; être éco-exemplaire, promouvoir l'éco-responsabilité sur le territoire.*
- 2- Développer l'économie circulaire sur le territoire par la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets et d'économie de la ressource : *l'offre et les acteurs économiques du territoire, la demande et le comportement des consommateurs, la gestion des déchets.*
- 3- Connaître et suivre les impacts environnementaux, économiques et sociaux : *soutenir et développer l'observation des flux de l'ensemble des déchets (Déchets Ménagers Assimilés, Déchets du Bâtiment Travaux Publics, Déchets d'Activité Economique) et des coûts ; contribuer aux observatoires existants, optimiser les coûts de la gestion des déchets, évaluer la création d'activités et d'emplois, communiquer vers l'ensemble*

*des cibles du territoire (ménages, acteurs économiques, administrations ...) et assurer leur engagement dans la durée, assurer la valorisation des résultats, échange d'expériences ; mutualisation ; participation aux communautés de travail régionales et nationales.*

Le dépôt d'un dossier de candidature auprès de l'ADEME est la première étape avant la signature d'un accord de partenariat avec l'ADEME pour la mise en place du Programme Local de prévention des Déchets.

Si notre candidature est retenue, l'ADEME apporterait son soutien technique et financier composé :

- d'une part fixe en début de programme de 135 à 270 000 € en fonction de la taille de la collectivité,
- d'une variable en fonction des objectifs atteints au terme des 3 ans de programme à hauteur d'1 € / habitant maximum.

Compte tenu de l'importance du suivi des indicateurs et de la remontée d'informations et de la nécessité de recenser des flux de déchets non ménagers (BTP, agriculture, industrie...), la Régie des Déchets Ménagers devra faire appel à une prestation de service auprès de cabinets spécialisés, dans la limite des sommes attribuées par l'ADEME.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Entériner le principe d'adhésion au programme Territoire Econome en Ressources,
- Accepter l'aide forfaitaire ainsi octroyée,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer le dossier de demande d'aide émanant de l'ADEME et les documents s'y rapportant,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer le Marché A Procédure Adaptée (MAPA) pour le suivi des déchets d'activités économiques.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 78  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Philippe MAUFFREY**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20150928-C54-09-2015-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2015  
Date de réception préfecture : 02/10/2015